

En dictée ou dans un texte écrit, on parle souvent de fautes lexicales ou de fautes grammaticales. De quoi s'agit-il ?

### L'orthographe lexicale



Il s'agit de l'orthographe des mots tels qu'on les trouve **dans le dictionnaire**, (seuls, hors d'un texte).

Dans le dictionnaire,

- \* **les verbes** sont à l'infinitif,
- \* **les noms communs** sont au singulier,
- \* **les adjectifs** sont aussi au singulier.

Il faut juste apprendre leur orthographe. **Il n'y a pas de règle de grammaire à appliquer.**

### L'orthographe grammaticale



Il s'agit de l'orthographe des mots tels qu'on les trouve **dans un texte**.

Dans un texte, les mots ne sont pas tout seuls...

Ils ont une fonction (un rôle) et vont voir leur orthographe parfois modifiée :

- \* **un verbe** sera très souvent conjugué. Il faudra donc appliquer des règles de conjugaison (accord avec le sujet, temps employé)
- \* **un nom** sera souvent précédé d'un déterminant. Il faudra donc faire un accord en genre (masculin ou féminin) ou en nombre (singulier ou pluriel)
- \* **l'adjectif** devra également être accordé en genre et en nombre.

Dans un texte, **il y a des règles de grammaire à appliquer.**